

Planification concernant la personne aidante pour les
familles immigrées dans le New Hampshire

Comment assurer la sécurité de vos enfants en période
d'incertitude

Table des matières

Introduction.....	3
Élaborer un plan pour les soignants	3
1. Identifier une personne aidante	3
2. Parler avec la personne aidante	4
3. Rédiger une lettre d'intention	4
4. Préparer la personne aidante à demander une tutelle temporaire	5
5. Parlez avec vos enfants.....	6
Autres moyens de préparer votre famille	6
Dressez une liste des endroits où se trouvent vos documents importants et faites-en des copies.....	6
Faire une fiche de contact en cas d'urgence	7
Mémoriser les numéros de téléphone importants	7
Économiser de l'argent pour une caution d'immigration.....	7
Se connecter avec votre communauté.....	7
Demander une assistance juridique si votre famille a besoin d'un soutien supplémentaire	8
Attention aux fausses informations.....	8
Regarder ensemble une formation « Connaissez vos droits »	8
Autres guides et ressources.....	9

Introduction

Nous vivons une époque où vous pouvez vous sentir en danger en tant qu'immigré dans le New Hampshire. Vous vous inquiétez peut-être de ce qu'il adviendra de vos enfants ou des membres de votre famille dont vous vous occupez au cas où vous êtes détenu ou expulsé. Vous pouvez vous sentir mal accueilli, effrayé ou seul dans votre communauté. Vous pouvez avoir l'impression que votre avenir est hors de votre contrôle.

La meilleure chose que vous puissiez faire est de **planifier avant**. Vous ne pourrez pas contrôler tout ce qui se passe, mais vous pouvez contrôler certains aspects importants de votre vie. L'une des choses les plus importantes que vous puissiez prévoir est de savoir qui s'occupera de vos enfants si vous n'êtes plus en mesure de le faire. Dans ce guide, nous parlons de « plan pour les soignants ».

Ce guide ne répond pas aux besoins de toutes les familles immigrées. Il s'agit d'un point de départ. Des juristes et des professionnels du droit ont collaboré à l'élaboration de ce guide. Toutefois, ces avocats ne vous représentent pas spécifiquement, vous et votre famille, et ce guide ne remplace pas un conseil juridique.

Dans ce guide, nous utilisons le terme « Personne aidant » pour désigner la personne que vous souhaitez voir s'occuper de vos enfants en votre absence. Nous utilisons le terme « tuteur » pour désigner la personne qui, selon le tribunal, a les droits et les responsabilités légales sur vos enfants en votre absence. Ces deux personnes peuvent être la même, mais la personne aidante ne devient pas tuteur tant qu'il n'a pas déposé une demande de tutelle auprès du tribunal et obtenu une ordonnance de tutelle.

Élaborer un plan pour les soignants

Vous et votre conjoint ou coparent (le cas échéant) devez travailler ensemble à l'élaboration d'un plan pour les soignants de vos enfants au cas où vous ne seriez plus en mesure de vous occuper d'eux. Si vous décidez que vos enfants citoyens américains vous accompagneront au cas où vous seriez expulsé, ils doivent être en possession d'un passeport américain pour voyager avec vous. S'ils n'ont pas de passeport américain, vous devez leur en obtenir rapidement. Si votre/vos enfant(s) a/ont la double nationalité, vérifiez auprès de l'ambassade de votre pays s'il(s) a/ont besoin d'un passeport de votre pays pour y voyager.

1. Identifier une personne aidante

Réfléchissez à la personne que vous savez capable de s'occuper de vos enfants si soudain, vous n'étiez plus disponible. Vous devez choisir une personne fiable que vous connaissez et en qui vous avez confiance pour s'occuper de vos enfants. De façon idéale, vous devriez également choisir une personne que vos enfants connaissent et en qui ils ont confiance.

La personne que vous choisissez doit être un citoyen américain ou un résident permanent légal (LPR). Bien que vous puissiez choisir une personne ayant un autre statut d'immigration pour servir de tuteur, l'option la plus sûre pour votre famille est de choisir une personne autorisée de séjour permanent aux États-Unis. La personne que vous choisissez doit se sentir à l'aise s'il faut se rendre au tribunal et dans d'autres lieux pour vos enfants sans craindre d'être arrêtée, détenue ou expulsée.

Si vous souhaitez que votre personne aidante que vous choisissez soit également le tuteur de de votre/vos enfant(s), elle devra faire l'objet d'une vérification de ses antécédents criminels et d'une vérification des dossiers du ministère de la santé et des services sociaux (DHHS). Bien qu'un casier judiciaire préjudiciable n'empêche pas nécessairement cette personne d'exercer la fonction de tuteur, vous voudrez peut-être en tenir compte lorsque vous choisirez la personne qui s'occupera de vos enfants.

2. Parler avec la personne aidante

Demandez à la personne aidante si elle souhaite et peut s'occuper de vos enfants si vous êtes détenu ou expulsé par les services de l'immigration et des douanes (ICE). Demandez à la personne qui s'occupe de vos enfants si elle est prête à se présenter devant le tribunal pour demander à être le tuteur de vos enfants.

Informez la personne qui s'occupe de vos enfants des besoins ou des circonstances auxquels ils sont confrontés. Si votre enfant est handicapé, assurez-vous que la personne qui s'occupe de lui comprend son handicap et le type de soins dont il a besoin. Fournissez-lui des copies des documents importants, tels que les informations relatives à l'assurance maladie de votre enfant et tout plan scolaire lié à son handicap. Si votre enfant est LGBTQ+, assurez-vous que la personne aidante soutiendra son identité et défendra ses droits.

La personne aidante peut également avoir des questions à vous poser. Préparez-vous à l'avance à répondre aux questions que vous pensez susceptibles d'être posées, afin de pouvoir y répondre au mieux.

Si la personne aidante est d'accord, vous devriez lui fournir des copies des documents et informations importants de votre enfant pour qu'elle les conserve. Il s'agit notamment des éléments ci-après:

- Cartes d'assurance maladie pour enfants
- Informations médicales pour chaque enfant, y compris le nom du médecin traitant et des éventuels spécialistes, les médicaments pris, les pathologies et les allergies.
- Nom de l'école de l'enfant, niveau scolaire et enseignant(e)
- Copie du PEI ou du plan 504 de l'enfant pour son école (le cas échéant)
- Copie du passeport de l'enfant (s'il en a un)
- Copie de l'acte de naissance de l'enfant
- Informations sur les activités extrascolaires et les horaires des enfants

3. Rédiger une lettre d'intention

Si la personne que vous avez désignée accepte de demander la tutelle de vos enfants si vous n'êtes pas en mesure de vous en occuper, vous aurez besoin d'un document attestant de votre intention. Vous pouvez le faire en rédigeant une lettre d'intention. Dans cette lettre, vous devez indiquer que vous désignez la personne aidante comme tuteur de vos enfants si vous n'êtes plus en mesure de vous en occuper. Même si la personne que vous choisissez n'a pas l'intention de demander une tutelle officielle, cette lettre d'intention peut être utile pour montrer à une autorité qui vous avez choisi pour s'occuper de vos enfants.

La lettre d'intention doit également porter les éléments suivants :

- Votre nom et adresse
- Nom et adresse de votre conjoint/coparent (le cas échéant)
- Le nom, l'adresse et la date de naissance de vos enfants
- Le nom et l'adresse de la personne aidante
- Votre signature et celle de votre conjoint/coparent
- Signature de la personne aidante
- Notarisation par un notaire public

Un modèle de lettre d'intention figure à la fin de ce guide, à la page.

4. Préparer la personne aidante à demander une tutelle temporaire

Dans le New Hampshire, tout adulte peut demander au tribunal de devenir le tuteur temporaire d'un enfant mineur. Si vous n'êtes pas disponible, la personne aidante doit immédiatement demander au tribunal de devenir le tuteur temporaire de vos enfants. Cette mesure peut éviter que vos enfants ne soient confiés à la garde du ministère de l'enfance, de la jeunesse et de la famille (Department of Children, Youth, and Families - DCYF). Vous pouvez aider la personne aidante à se préparer en lui fournissant une copie de votre lettre d'intention et en l'aidant à trouver et à remplir les autres documents nécessaires.

Préparation

Il s'agit des documents que vous devez vous assurer que votre personne aidante a préparé pour le tribunal avant que vous ne soyez indisponible :

- [Demande à devenir tuteur d'un mineur](#)
- [UCCJEA Affidavit](#)
- [Demande de dispense de taxe de dépôt](#)
- [Autorisation de divulgation des dossiers DHHS](#)
- [Autorisation de divulgation d'informations sur les antécédents criminels](#)
- [Formulaire de désignation d'un agent résident](#) (si la personne aidante vit en dehors du New Hampshire)

Tous ces documents peuvent être consultés sur le site web des tribunaux du New Hampshire : <https://www.courts.nh.gov/our-courts/circuit-court/forms/guardianship-e-filing-forms>

Lorsque vous devenez indisponible

Si vous n'êtes pas disponible parce que vous êtes détenu, la personne aidante doit demander la tutelle temporaire de vos enfants auprès du tribunal de la famille de votre région appelé NH Circuit Court – Family Division [Cour d'appel du NH – Division de la famille]. Ils peuvent le faire en ligne via la plateforme TurboCourt. La personne aidante doit suivre les instructions ci-après :

1. Allez sur le site web du tribunal : www.courts.state.nh.us.
2. Sélectionnez l'icône *Electronic Services* [Services électroniques].
3. Sélectionnez l'option pour *a self-represented party* [une partie non représentée].
4. Cliquez sur « E-File Here » pour accéder à l'application de dépôt électronique.
5. Cliquez sur *Sign up* [S'inscrire] et suivez les instructions.
6. Conservez le mot de passe en lieu sûr.

7. Une fois inscrits et connectés, cliquez sur *Start now*[commencer maintenant], à côté de *Guardianship* [Tutelle] – *Start a New Case* [Commencer une nouvelle affaire].
8. Dans la rubrique *Where to File*[Où déposer], sélectionnez le nom du comté et le lieu où vous souhaitez déposer.
9. Cliquez sur *next* [Suivant]
10. Suivez les instructions et les invites à l'écran pour terminer le dépôt.

La personne aidante peut utiliser les formulaires que vous avez préparés avec elle comme aide pour remplir la demande en ligne.

(Ces instructions sont adaptées à partir des instructions fournies par la Cour dans le présent [document](#).)

5. Parlez avec vos enfants

Il est important de parler avec vos enfants de ce qui leur arrivera si vous êtes détenu ou expulsé. Il est probable que votre enfant entende parler des risques encourus par les familles immigrées à l'école ou sur les médias sociaux. Dans les situations de crise, les rumeurs et les fausses informations peuvent se propager rapidement, provoquant chez les enfants détresse et anxiété. Parlez souvent à vos enfants de votre plan pour les soignants. Dites-leur qui s'occupera d'eux si vous n'êtes pas disponible. Assurez-vous qu'ils savent où se trouvent leurs documents importants. Si vous avez un avocat, donnez-lui ses coordonnées.

Savoir qu'un parent risque d'être placé en détention peut être effrayant, mais votre enfant se sentira plus en contrôle s'il sait qu'un plan a été mis en place. Cela les préparera également à prendre les mesures appropriées si vous êtes détenu et que vous n'êtes plus en mesure de communiquer avec eux.

Autres moyens de préparer votre famille

Tous les membres de votre famille, y compris les enfants, peuvent contribuer à la préparation. Donnez à votre famille les moyens de s'informer.

Dressez une liste des endroits où se trouvent vos documents importants et faites-en des copies

Trouvez tous les documents importants énumérés ci-dessous pour chaque membre de votre famille et prenez une photo ou scannez chacun des documents. Sauvegardez les documents dans un endroit caché de votre téléphone mais facilement accessible. Conservez les copies papier des documents dans un endroit accessible de votre domicile. Vous pouvez également faire des copies imprimées à un prix réduit dans la plupart des bibliothèques locales. Assurez-vous que tous les membres de votre famille savent où trouver les documents en cas de besoin.

Liste de contrôle des documents essentiels :

- Passeport
- Acte de naissance
- Acte de Mariage
- Toute ordonnance du tribunal de la famille (pour les cas de divorce, de parentalité, de violence domestique ou de tutelle)
- Documents d'immigration (y compris l'autorisation d'emploi, les reçus de l'USCIS)
- Numéro de sécurité sociale ou carte ITIN

- Permis de conduire
- Documents médicaux
- Carte d'étudiant ou autre carte d'identité
- Carte de vaccination COVID-19

Faire une fiche de contact en cas d'urgence

Faites une liste des personnes à contacter en cas d'urgence, comprenant les noms, les numéros de téléphone et les adresses des personnes importantes. Conservez une copie de cette fiche dans un endroit facilement accessible de votre domicile et remettez-en une à la personne qui s'occupe de vous. Vous pouvez également prendre une photo de votre fiche de contact d'urgence et la sauvegarder sur votre téléphone.

Mémoriser les numéros de téléphone importants

Tous les membres de votre famille doivent mémoriser ces numéros de téléphone importants :

- le numéro de téléphone de votre avocat en droit de l'immigration (si vous en avez un)
- le numéro de téléphone votre personne aidante
- les numéros de téléphone des autres membres de la famille

Économiser de l'argent pour une caution d'immigration

Une « caution d'immigration » est une somme d'argent que vous pouvez payer pour être libéré de la détention de l'ICE, à condition que vous promettiez de vous présenter aux procédures d'immigration à l'avenir. Les cautions pour l'immigration peuvent être coûteuses, avec un coût minimum de 1 500 dollars, sans aucun plafond. Commencer à épargner pour une caution d'immigration dès maintenant peut vous aider à être libéré si vous êtes détenu par l'ICE.

Se connecter avec votre communauté

C'est le moment idéal pour entrer en contact avec d'autres personnes de votre communauté qui peuvent être confrontées à des inquiétudes et à des préoccupations similaires. Établir des relations de confiance avec les personnes qui vivent près de chez vous est un moyen important de rester en sécurité.

Il existe également de nombreuses organisations communautaires dans le New Hampshire qui s'efforcent de protéger, de soutenir et de construire une communauté pour les familles immigrées. Restez en contact avec ces organisations en personne et sur les médias sociaux pour vous assurer que vous disposez des meilleures informations. Parmi ces organisations, on peut citer :

- *Welcoming New Hampshire/NH Alliance for Immigrants and Refugees* [Accueillir le New Hampshire/Alliance du NH pour les immigrants et les réfugiés: <https://welcomingnh.org/>]
- *Organization for Refugee and Immigrant Success* [Organisation pour la réussite des réfugiés et des immigrés] : <https://www.refugeesuccess.org/>
- ACLU-NH: <https://www.aclu-nh.org/en/issues/immigrants-rights>
- *International Institute of New England* [Institut international de la Nouvelle-Angleterre] : <https://iine.org/>
- *Building Community in New Hampshire* [Bâtir une communauté au New Hampshire] :

<https://www.bcinnh.org/>

- Catholic Charities New Hampshire [[Associations caritatives catholiques du NH] : <https://www.cc-nh.org/our-causes/immigration/>
- *India Association of New Hampshire* [Association indienne du New Hampshire]: <https://www.ianh.org/>
- *New Hampshire Brazilian Council* [Conseil brésilien du New Hampshire] : <https://www.nhbraziliancouncil.org>
- *Granite State Organizing Project* : <https://granitestateorganizing.org/>
- *Turkish Cultural Center of New Hampshire* [Centre culturel turc du New Hampshire] : <https://www.tccnh.org/>
- *New Hampshire Conference, United Church of Christ Immigrant and Refugee Support Group* [Conférence du New Hampshire, Église unie du Christ Groupe de soutien aux immigrants et aux réfugiés] : <https://www.nhcucc.org/mission-groups/immigrant-refugee-support>

Demander une assistance juridique si votre famille a besoin d'un soutien supplémentaire

Toutes les familles n'ont pas besoin d'une assistance juridique pour se préparer à une situation d'urgence en matière d'immigration. Mais il est très probable que vous ayez besoin d'assistance si votre famille a déjà eu affaire au DCYF ou au système pénal. Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à demander rapidement une assistance juridique.

Si vous avez besoin d'une assistance juridique, vous pouvez appeler le *603 Legal Aid* au (603) 224-3333. Le centre d'appel du *603 Legal Aid* est ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 14h00. Vous pouvez également faire une demande de services sur leur site web à l'adresse suivante <https://www.603legalaid.org/apply>.

Attention aux fausses informations

Ce ne sont pas toutes les informations qui font foi, vous devez donc vérifier votre source ! Vous devez toujours vérifier les faits avant de les partager avec d'autres membres de votre communauté. Ne communiquez d'informations sur l'immigration que si vous avez la certitude qu'elles sont vraies. Avant d'envoyer un message ou de partager des informations sur l'immigration, posez-vous la question suivante : « Ai-je la certitude que ces informations sont fiables ? »

Malheureusement, certaines personnes tentent de profiter de ceux qui craignent pour la sécurité de leur famille. Il est important de s'assurer que la personne à qui vous demandez de l'aide possède les qualifications requises. Si quelqu'un propose des services juridiques, assurez-vous qu'il s'agit d'un avocat ou qu'il travaille avec un avocat. Notez qu'un « notario » ou notaire public n'est pas un avocat.

Enfin, n'oubliez pas que si le droit en matière de l'immigration est national, le droit en matière de la famille diffère d'un État à l'autre. Ce qui est vrai dans le New Hampshire peut être différent dans un autre État. N'oubliez pas cela lorsque vous lisez des informations en ligne ou que vous transmettez des informations à des amis qui vivent dans d'autres États que le vôtre.

Regarder ensemble une formation « Connaissez vos droits »

De nombreuses organisations proposent des vidéos intitulées « Connaissez vos droits » (certaines d'entre elles sont énumérées ci-dessous). Regardez l'une de ces vidéos en tant qu'adultes et, si vous pensez qu'elle est appropriée, regardez-la avec vos enfants. Parlez à vos enfants après avoir regardé la vidéo. Laissez-les poser des questions et entraînez-vous ensemble à faire valoir vos droits.

Autres guides et ressources

Avez-vous d'autres questions sur vos droits en tant qu'immigrant aux États-Unis? Il existe de nombreuses ressources intéressantes provenant d'organisations réputées. Consultez ces documents :

- Immigrant Defense Project, Know Your Rights with ICE [Projet de défense des immigrés, Connaissez vos droits avec l'ICE] : <https://www.immigrantdefenseproject.org/know-your-rights-with-ice/>
- ACLU, Know Your Rights – Immigrants' Rights: <https://www.aclu.org/know-your-rights/immigrants-rights>
- Immigrant Legal Resource Center [Centre de ressources juridiques pour les immigrants] : <https://www.ilrc.org/community-resources>
- *Informed Immigrant, Know Your Rights and Family Preparedness Video* [Vidéo sur l'immigration informée, la connaissance des droits et la préparation des familles] : <https://youtu.be/VL310jPqWUs>
- *United We Dream, Know Your Rights* [Unis nous rêvons, connaissez vos droits] : <https://unitedwedream.org/resources/know-your-rights/>
- American Bar Association, Know Your Rights [Ordre des avocats Américains, connaissez vos droits] : https://www.americanbar.org/groups/public_interest/immigration/projects_initiatives/know-your-rights/
- *National Immigrant Justice Center, Know Your Rights* [Centre national de justice pour les immigrés, connaissez vos droit] : <https://immigrantjustice.org/know-your-rights>
- National Immigration Law Center, Know Your Rights Under the U.S. Constitution, No Matter Who is President [Centre national du droit en matière de l'immigration, Connaitre ses droits en vertu de la Constitution américaine, quel que soit le président en exercice] : <https://www.nilc.org/resources/everyone-has-certain-basic-rights/>

DATE

Cour d'appel du New Hampshire

Division de la famille

RE : Lettre d'intention

Chère Cour d'appel du New Hampshire - Division de la famille,

Je soussigné, [NOM DU PARENT], _____ résidant à
_____ [ADDRESSE DU PARENT], autorise
_____ [NOM DE LA PERSONNE AIDANTE], résidant à
_____ [ADDRESSE DE LA PERSONNE
AIDANTE] en tant que personne aidante et tuteur, d'avoir les droits et les responsabilités
que je possède à l'égard des enfants mineurs dont les noms complets et les dates de
naissance sont :

Je crois que _____ [PERSONNE AIDANTE] sera le
meilleur tuteur de mes enfants en mon absence car :

En cas d'indisponibilité de ma part, les enfants mineurs désignés seront considérés comme
résidant avec la personne aidante. Le présent document restera en vigueur jusqu'à
_____ [DATE D'EXPIRATION SOUHAITÉE] ou jusqu'à ce que je notifie par
écrit à la personne aidante que je l'ai modifié ou révoqué.

Je jure ou j'affirme que les informations qui précèdent sont, à ma connaissance, véridiques
et correctes.

Cordialement,

_____X
NOM DU PARENT 1 DATE

_____X
NOM DU PARENT 2 DATE

CERTIFICATION DU NOTAIRE PUBLIC

(Si vous faites authentifier ce document, c'est la section que le notaire remplira). ÉTAT

DE NEW HAMPSHIRE

COMTÉ DE _____

La lettre d'intention susmentionnée a été reconnue devant moi le _____,
par _____ connu de moi ou dont il a été prouvé de manière satisfaisante
qu'il est la personne nommée dans le présent document

Signature de l'officier notarial :

Titre (et grade) :

Ma commission arrive à échéance :